



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/352
5 mai 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 5 MAI 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que les forces aériennes des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France continuent de violer l'espace aérien iraquien, se livrant à des opérations de surveillance et à des actes de provocation, comme précisé, pour la période allant du 16 au 30 avril 1997, dans la liste jointe en annexe.

Je vous serais obligé de bien vouloir intervenir auprès des États en question afin qu'ils mettent un terme à ces actes qui menacent la souveraineté et l'unité du territoire de la République d'Iraq et qui constituent des violations flagrantes de la Charte des Nations Unies et des règles du droit international.

Ces actes continuent de terroriser la population civile et de causer des dégâts matériels aux biens publics et privés. La République d'Iraq réaffirme son droit à demander les indemnisations prévues par la loi pour les dommages subis par le peuple iraquien du fait des actes susmentionnés.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe, la liste des violations de l'espace aérien iraquien, comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

ANNEXE

Détail des violations intervenues entre le 16 et le 30 avril 1997
et les dommages qu'elles ont causés

1. Région nord : 90 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Mossoul, Arbil, Dohouk, Amadiya, Zakho, Oqra, Tal Afar, Sanjar.
2. Région sud : 659 sorties effectuées à une vitesse de 600 à 900 km/h et à une altitude de 6 000 à 9 000 mètres. Zones survolées : Nassiriya, Samawa, Imara, Al Qorna, Chanafiya, sud de Diwaniya, Artawi, Bassiya, Salman, Chatra, Joulaïba, Ramitha, Al Lassaf, Souwayra, Jabayech, Al Azir, Qalaât Sukar, Rahaliya, Chouayba, Hamza, Ali al charqui, Rafa'i, Charq al hay, Qalaât Salah, Achbija.
3. Dix avions de reconnaissance américains de type TR-1, volant à une vitesse de 600 km/h et à une altitude de 20 000 mètres, ont violé l'espace aérien iraquien au sud, puis ont mis le cap sur le Koweït.
4. Le 17 avril 1997, à 11 h 19, une escadrille américaine composée de quatre appareils a franchi le mur du son au-dessus de la ville de Nassiriya.
